Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 38

Artikel: A Beaulieu
Autor: V.F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-207116

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

48me ANNÉE — N° 38. Samedi 17 septembre 1910

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

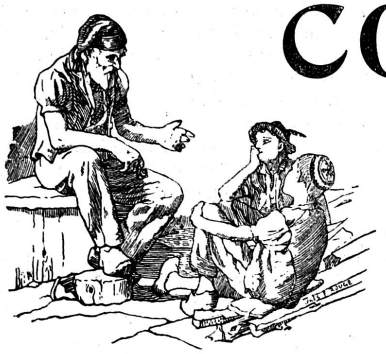

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A BEAULIEU

Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs en leur disant l'immense succès que remporte l'Exposition suisse d'agriculture. Si quelques-uns d'entre eux ne sont pas encore allés à Beaulieu, ils auront su par les quotidiens l'émerveillement qu'elle cause à ses innombrables visiteurs. Pourquoi faut-il que ses portes se ferment après-demain déjà? Mais les plus belles choses ont une fin — bien souvent plus précoce, hélas! que la fin des choses laides. — Quinze jours encore ne seraient pas de trop, tout de même, pour voir à loisir toutes ses richesses. Se doute-t-on, par exemple, qu'elle possède des documents ayant trait à la vie dans nos campagnes sous le régime des Bernois? Nous les avons dénichés au bout d'un couloir de la caserne, à côté d'une bâtisse en miniature, reproduction de la ferme de M. Henri Cornaz, de St-Prex. Ce sont des ordonnances de LL. EE. L'une, de l'an 1691, enjoint à nos pères d'apporter plus de soin à l'entretien des routes. Une autre, datant de 1794, renferme des instructions à l'adresse des inspecteurs du bétail pour l'établissement des « certificats de santé ». Dans une troisième, de 1749, nos anciens seigneurs et maîtres somment les campagnards de se livrer avec diligence au ramassage des « hannetons en terre » (vers blancs), ainsi que des « hannetons volants ou quinquailles ». Parmi d'autres vieux papiers figure un « certificat de mutation d'immeubles » délivré au « citoyen Auguste Bonjour, ministre du culte », à Avenches, canton de Fribourg. Ce certificat, daté de 1801, porte l'entête de la République helvétique, une et indivisible. A cette époque, les districts d'Avenches et de Payerne étaient fribourgeois. Ils furent rendus au canton de Vaud lors de la promulgation de l'Acte de médiation, en 1803.

Quelque intéressantes que soient ces réminiscences historiques, ce ne sont pas précisément elles que va chercher le grand public; il leur préfère, cela se conçoit, des choses plus neuves et plus vivantes. La halle des machines le sert à souhait, car les innombrables engins modernes qu'elle abrite ont vraiment l'air d'êtres animés, avec leurs roues, leurs volants, leurs balanciers et leurs pistons que met en œuvre l'invisible fée Electricité. L'autre jour, un groupe de visiteurs de la campagne ne pouvait s'arracher à la vue d'une pompe à purin aspirant et refoulant constamment un liquide habilement coloré; et l'un d'eux traduisait son étonnement par ce cri répété plus de vingt fois : « Tiel commerce! tiel commerce! tiel commerce! »

Il n'y a pas que les agriculteurs, au reste, qu'attire l'exposition de Beaulieu : les citadins s'y rendent chaque jour par milliers, et, chose étonnante, ce sont les écuries et les étables qui semblent les intéresser le plus. N'avons-nous pas vu deux élégantes s'informer avec fièvre de l'endroit où est exposé le petit bétail! Elles tombèrent malheureusement sur un personnage mal informé — ou facétieux — qui leur indiqua une construction basse, au devant de laquelle se détachaient sur une large bande de toile les mots : « Petit bétail. — Aviculture. » Se hâtant autant que le leur permettaient leurs robes en fourreau de parapluie, les deux visiteuses arrivent à une porte; mais, à peine l'ont-elles ouverte, qu'elles reculent effarées : elles allaient pénétrer dans le corps de garde des pompiers! Inutile de dire si les témoins de cette scène s'amusèrent. Les bonnes dames n'avaient pas pris garde à une petite main peinte sur l'enseigne et montrant qu'il faut suivre l'avenue à droite.

Elles se seront sans doute rapidement remises de leur émoi en contemplant les collections d'animaux qui piquaient si vivement leur curiosité et en passant de là dans les autres parties de cette exposition où l'on ne rencontre que des visages souriants, tant il est vrai que l'homme se réconforte au contact de ce qui est beau, fort et sain.

V. F.

Toujours jeunes.

Les vers suivants étaient dédiés en 1810, par une demoiselle à un parent qui se plaignait d'être trop âgé pour plaire :

Souvent le masque heureux d'une folle jeunesse
Cache à nos yeux trompés des torts et des erreurs!
Puis le temps dévoilant ces prestiges menteurs,
Pour nous désenchanter amène la vieillesse.
Mais vous, qui possédez les talents, les vertus,
L'amitié chaque jour ajoute à vos conquêtes;
Et l'on vous aime encore malgré l'âge où vous êtes,
Comme l'on vous aimait à l'âge qui n'est plus.
On regrette les jours passés sans vous connaître;
Combien l'on eût joui d'un commerce aussi doux!
Il semble que, plus tôt, on aurait voulu naître,
Pour avoir le bonheur de vieillir avec vous.
Lorsque vers son déclin, le soleil nous éclaire,
L'éclat de ses rayons n'en est point affaibli.
On est vieux à vingt ans si l'on cesse de plaire,
Et qui plaît à cent ans meurt sans avoir vieilli.

A L'HERBE

Vous avez donc tous cru, vous autres, que quand M. Fallières est venu à Berne, il était resté chez lui le mardi matin par rapport à la catastrophe de Saujon. Ça, c'était pour dépister les anarchistes. Moi qui ai tout vu, je veux vous dire ce que les deux présidents ont fait ce mardi matin.

Vous savez que St-Gingolph comporte deux communes, l'une valaisanne, l'autre française; ce sont comme deux sœurs siamoises que relie un pont sur la Morge. Or, si la limite est bien marquée dans le bas, il n'en est pas de même dans le haut, au-dessus de Novel. Il y a là des pâturages qu'on n'est pas parvenu à se partager. La niaise dure depuis longtemps; papier timbré, ministres, diplomates ont usé leur science et leur puissance pour contenter les communes siamoises, et cela sans jamais réussir. C'est un incident de frontière.

Or, M. Fallières et M. Comtesse ont décidé d'aller, à cause de Saujon, visiter les lieux. Ils sont partis à l'aube de la ville fédérale, à dos d'aéroplane. L'aviateur Failloubaz, d'Avenches, les a amenés jusqu'à Broc, où Cailler les a transportés jusqu'au col de Jaman; là, Armand Dufaux les a pris, leur a fait voir la région de Montreux — à vol d'oiseau — et, par dessus le lac, les a introduits dans le vallon de Novel. L'appareil les a déposés très délicatement à deux pas du vaste champ d'orties qui s'étend au-dessous du chalet de l'Haut de Morge. Ce n'eût pas été agréable aux deux présidents de tomber sur les orties; ils ont déjà suffisamment d'épines à endurer dans l'exercice de leurs hautes fonctions.

Ayant débarqué de l'aéro, MM. Fallières et Comtesse gravirent un grand bloc qui se trouve près du chalet et là-haut, ils trouvèrent un bagnolet plein de crème avec des myrtilles d'un côté et des framboises de l'autre, et cela faisait les couleurs du drapeau français.

Ils se sont bien régalés. C'était comique de les voir avec leur cuiller en bois dans la main, de la crème et des myrtilles au bord de la moustache et des lèvres.

C'était une idylle : deux bergers, deux conducteurs de peuples, se rencontraient et prenaient ensemble un repas très doux, au pied des monts.

Notre président raconta à son collègue qu'on allait construire un sentier dans un couloir très méchant qu'on appelait le Tombeau des Allemands.

— Je ne vous donnerai pas un sou! dit M. Fallières, en souriant.

Après cela, M. Comtesse se tint debout sur le rocher et chanta le *Ranz des vaches;* à quoi M. Fallières répondit en disant la chanson du petit Savoyard qui s'en allait à Paris avec sa marmotte.

Avant de redescendre sur le gazon, nos deux présidents considérèrent un peu les pâturages des alentours, afin d'être renseignés quand leurs ministres, à Paris et à Berne, leur parleraient des contestations de ceux de St-Gingolph.

Puis, la crème ayant donné la soif, M. Fallières proposa à son collègue de franchir la frontière, le lit d'un torrent à sec, pour lui rendre la visite sur territoire français.

Les deux magistrats s'assirent sur la mousse qui verdissait le pied d'un sapin, et tout aussitôt un coq, le coq gaulois, un majestueux Chantecler, apporta deux bouteilles de Loupillon, l'une de blanc, l'autre de rouge. On déboucha les deux bouteilles; M. Comtesse versa du blanc dans le verre de M. Fallières, et M. Fallières versa du rouge dans celui de M. Comtesse, et les deux hommes trinquèrent, et ce furent alors, dans les deux verres qui se touchaient, les couleurs du drapeau fédéral.

Puis, sur un signal, l'aéroplane d'Armand Dufaux vint prendre les deux présidents et, comme il avait suffisamment de benzine, il piqua droit sur Berne où il arrivait un peu avant midi.

C'est après cette aventure que les deux présidents se sont rendus quasi inconnus — comme dans le vallon de Novel — au village de Worb pour y vider quelques bouteilles d'Yvorne.